

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

École de musique locale de la Commune de Mondercange



Fiche d'inscription

Année scolaire 2025/2026



Modalités d'inscription pour les élèves



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/inscriptions/mondercange>

Charte de l'École de Musique de l'UGDA



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/charte-de-lecole-de-musique-de-lugda>

Détails des cours

COURS COLLECTIFS (Formation musicale / Pratique collective)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 1	- à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Vendredi , 16h15 - 17h15 à Mondercange	gratuit	50 €
Formation musicale 2	- avoir réussi l'année précédente	Mercredi , 16h15 - 17h45 à Mondercange		
Formation musicale 3	- avoir réussi l'année précédente	Mercredi , 17h45 - 19h45 à Mondercange		
Formation musicale 4	- avoir réussi l'année précédente	Vendredi , 16h30 - 18h30 à Reckange-sur-Mess		
Pratique collective vocale: Formation chorale pour enfants et jeunes	- avoir 7 ans au 31.8.- 13 ans	Jedi , 13h00 - 14h00 à Mondercange (Maison relais) Inscription à la Maison Relais obligatoire pour participer aux cours, informations au 261793-621 (direction de la MRCM)		

COURS INDIVIDUELS (Instruments / Chant)

Cours	Conditions d'admission
Instruments à vent et percussion/drumset: flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa, trombone, gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 de percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.
Piano	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de la formation musicale 2. - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		/
Inférieur 3 + 4	75€	75 €
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

Inscriptions et informations utiles

La fiche d'inscription 2025/2026 est à renvoyer à inscriptions@ugda.lu du **12 au 25 mai 2025**. Merci de bien préciser le nom de la commune concernée dans l'objet du mail.

Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA:
Nathalie Alves: 22 05 58 - 29 / nathalie.alves@ugda.lu

Harmonie Municipale de Mondercange:
Sara Leclere: musekschoul.monnerrech@gmail.com

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 16 septembre 2025.



